

Membres présents

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de mesdames De Azevedo, Budisavljevic, Clément et Santiago ainsi que Messieurs Halimi et Chabru, absents excusés.

FCPE : Céline Fernandes et Catherine Goursonnet

APEV : Sidonie Mathias, Stéphane Petit, Muriel Mansion, Eleanor Baker, Audrey Fauconnier Zaire, Marie-Judith Belorgey, Céline Persinnette, Marianne Magnier Moreno, Audrey Schaditzki et Sandrine Chatel

Représentants de la Mairie : Céline Santos Nunes, responsable du pôle logistique, Pierre Chardon, conseiller municipal représentant madame le Maire.

Absence des deux responsables du temps méridien : mesdames Roger et Carles

Question portée à l'ordre du jour : les rythmes scolaires

L'objet de ce conseil d'école est de revenir sur ce qui s'est passé depuis l'annonce de madame Le Maire le 12/12/17 de maintenir le rythme de travail dans les écoles à 4,5 jours. Ce qui nous préoccupe aujourd'hui est de dire clairement les choses car les rumeurs ne sont pas toujours le reflet de la réalité.

1/ Cadre législatif :

La règle de droit commun actuelle est la semaine scolaire de quatre jours et demi d'école : la commune et les conseils d'école saisissent conjointement la directrice académique de l'éducation nationale pour lui proposer une nouvelle organisation du temps scolaire.

Si la semaine de quatre jours ne s'impose pas au maire, celui-ci pourrait tout de même y être contraint si le préfet décide dans certaines situations de suivre le vote de la majorité de conseils d'école.

Avant d'arrêter définitivement cette organisation, la directrice académique doit également consulter le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN).

L'officialisation d'un éventuel changement de rythme se fera au CDEN conseil départemental de l'Education Nationale le 12/02/2018 en présence du préfet.

2/ Les faits en chiffres :

Madame le Maire et 92.30% des conseils d'école ne sont pas d'accord : madame Le Maire a décidé le maintien de la semaine scolaire à 4.5 jours s'appuyant sur les résultats d'un sondage municipal tandis que les conseils d'école composés des représentants des parents élus et des enseignants demandent le retour à 4 jours.

97,5 % des enseignants des écoles vincennes demandent le retour à la semaine de 4 jours

866 parents d'élèves se sont exprimés lors du sondage municipal en faveur des 4.5 jours, soit 28.25% des 3022 familles que compte la ville : nous ne sommes pas en mesure d'annoncer le pourcentage obtenu au regard du nombre de parents susceptibles de voter au sein de ces 3022 familles puisque les services de la mairie n'ont pas communiqué sur ces chiffres.

951 parents d'élèves ont signé la pétition qui demande le retour à la semaine scolaire de 4 jours, pétition initiée par les enseignants ; à l'école Est libération, elle a été présentée aux parents sur le trottoir de l'école pendant 4 jours aux entrées et sorties de classe et le samedi 27/01/18 dans le préau à un stand animé par un parent d'élève. Les échanges avec les parents ont été globalement cordiaux.

Une autre pétition circule sur internet à l'initiative des parents pour demander à madame Le Maire un véritable vote sur la question : <http://chn.ge/2FwtsqG>

3/ Le sondage municipal est contesté par le conseil d'école : les échanges entre tous les partenaires montre que ce sondage est remis en cause sur le fond et la forme.

- Le sondage a pris une valeur de vote alors qu'aucune campagne avec débat contradictoire n'a été mise en place avant son lancement permettant ainsi un choix éclairé : un sondage n'est pas une élection et implique une moindre implication. Les parents dénoncent la confusion entre « vote » et « sondage ».
- Aucune information n'est passée par les cahiers de correspondance et les enseignants n'ont pas pu transmettre la marche à suivre aux familles ne maîtrisant pas les écrits.
- Aucune information n'a été donnée sur la mise à disposition d'ordinateurs publics pour les familles qui n'en sont pas pourvus
- Aucune aide n'a été apportée aux parents ne maîtrisant pas l'outil internet pour leur permettre de s'exprimer.
- Personne ne savait que madame Le Maire suivrait le résultat du sondage, écartant ainsi le vote règlementaire des 12 conseils d'école sur 13.

Les parents d'élèves élus demandent la mise en place d'une véritable élection, sur le modèle de celle des élections pour élire les représentants de parents au conseil d'école en octobre. Aucun parent présent n'imaginait qu'un sondage déterminerait le choix des rythmes scolaires sur la ville : ils auraient souhaité connaître les enjeux du sondage avant sa mise en place.

4/ Ce que madame le Maire ne savait pas avant de prendre sa décision :

- Vincennes, avec une semaine scolaire de 4,5 jours va se retrouver isolée dans sa circonscription, dans sa zone départementale de remplacement et dans tout le Val de Marne : un certain nombre de formations ne seront pas accessibles aux enseignants vincennois le mercredi et les remplaçants n'auront pas des emplois du temps stables selon leur lieu d'exercice. Les enseignants craignent que les remplaçants affectés le mercredi à Vincennes ne terminent pas leur semaine, s'ils ont déjà effectué la totalité de leur temps de service commencé lundi et mardi dans une autre commune à 4 jours.

Les parents ne souhaitent pas de dégradation des remplacements, sachant qu'actuellement les absences des enseignants ne sont pas toujours remplacées.

5/ Les arguments en faveur de la semaine de 4 jours énoncés par les enseignants

- **Fatigue** des élèves en fin de semaine dès le jeudi matin. Certains élèves sont tellement fatigués qu'ils s'endorment en classe ou se mettent à pleurer sans raison.
- **Augmentation significative de la violence** dans toutes les écoles de la ville : au vu de la situation, le PEDT, projet éducatif territorial, va mettre en place un groupe de travail autour de cette thématique.
- **Augmentation des absences sur le temps scolaire** pour raisons de fatigue ou pour prise de rendez-vous médicaux, pour suivi régulier (orthophonie, psychomotricité, orthoptie...) la plage du mercredi s'étant réduite.
- **Augmentation de la fréquentation du bureau de l'assistance sanitaire, surtout en fin de semaine** : les parents demandent que les exemples donnés soient comparés avec les chiffres d'il y a 3 ans lorsque les semaines étaient à 4 jours.
- **Après-midis trop courtes** pour permettre une récréation, nécessaire à la concentration et à l'épanouissement des élèves. Trop courtes également pour permettre des sorties scolaires culturelles ou sportives : c'est la course pour aller à la piscine. Alors que les partenariats culturels municipaux sont d'une grande richesse à Vincennes, favorables aux apprentissages et à la motivation des élèves, les enseignants sont contraints de les intégrer en matinée au détriment des disciplines nécessitant toute l'attention des enfants. Pendant la 5^{ème} séance du 21 avril 2017 du comité de pilotage du PEDT (projet éducatif territorial) l'inspectrice de l'éducation nationale explique que l'organisation du temps scolaire s'est complexifié les après-midis et qu'elle effectue moins d'inspection sur ce temps.
- **Journées en collectivité toujours aussi longues** : après l'étude à 17h30 les enfants vont au temps détente sous la responsabilité d'autres interlocuteurs.
- **Faute de temps le mercredi après midi, les activités culturelles et sportives périscolaires ont lieu tard le soir**, ce qui augmente encore la fatigue des enfants. Devant cette fatigue accrue, certains parents ont, à regrets,

renoncé à inscrire leurs enfants dans des centres culturels et sportifs. Ce qui est dommageable pour leur épanouissement.

- **La coupure hebdomadaire qui a toujours existé était une respiration indispensable au processus d'apprentissage et au développement des enfants.** Même les enfants qui allaient au centre de loisirs ce jour-là bénéficiaient de cette coupure : se lever pour jouer ou pour travailler n'est pas la même chose. D'ailleurs, les animateurs du centre de loisirs, personnel qualifié, regrettent la journée entière du mercredi qui leur permettait d'organiser des activités intéressantes ou des sorties, alternant temps de jeux et de repos. Pendant la 5^{ème} séance du 21 avril du comité de pilotage du PEDT, la directrice adjointe Jeunesse Péri-scolaire note que « les enfants expriment la volonté de faire davantage de sorties le mercredi au centre de loisirs mais que la temporalité actuelle du mercredi ne le permet pas » : c'est bien dommage.
- **A l'est, les ateliers pendant la pause méridienne existaient déjà** lorsque la semaine scolaire était à 4 jours car ils permettaient aux enfants de se détendre et d'être plus disponibles en classe à 13h30 (moins d'excitation ou de problèmes dans la cour) même si le créneau 13h30/14h30 après le repas n'était pas le meilleur du point de vue de l'attention pour travailler. C'est toujours le cas de 13h45 à 14h30. La FCPE demande si les enfants sont vraiment fatigués après la pause méridienne et les enseignants expliquent qu'ils doivent surtout tenir compte d'une baisse de concentration pendant la digestion.
- **Les écoles publiques vincennesoises sont en concurrence avec les écoles privées toutes à 4 jours** : leurs élèves ont droit à une pause le mercredi ; les demandes de dossier d'inscription dans le privé ont fortement augmentés
- **Les subventions de l'état allouées à la ville lors du passage à la semaine de 4,5 jours** n'ont pas permis la mairie de mettre en place des activités périscolaires gratuites pour les plus démunis comme le préconisait la refondation de l'école.
- **A l'origine de la refondation de l'école**, les chrono-biologistes qui préconisaient la semaine de 4,5 jours étaient pour le maintien du mercredi libéré et un samedi matin travaillé.
- **Le retour à la semaine de 4 jours ne changera pas le temps de travail des enseignants** devant élèves et en dehors de la classe : leur temps de service global restera identique.

Les associations de parents expliquent qu'ils n'avaient pas toutes ces données au moment de participer au sondage et qu'ils auraient apprécié la mise en place de débat avant qu'on leur demande de se prononcer.

5/ Les arguments en faveur de la semaine de 4,5 jours

- Ne pas remettre en cause l'organisation familiale à 4.5 jours
- Apporter une stabilité
- La crainte d'un surcout de facturation des temps périscolaires en cas de retour à 4 jours

Le conseil d'école s'interroge sur le surcout et entend ces arguments mais la ville de Vincennes est restée stable pendant 16 ans avec des semaines à 4 jours. Les parents favorables aux 4,5 jours sont représentés par les deux associations présentes.

6/ Les actions des enseignants et leurs syndicats

- **Distribution de tracts** aux entrées et aux sorties des écoles pour donner leurs points de vue
- **Pétition** pour demander le retour à la semaine de 4 jours
- **Manifestation** le 21 décembre 2017 après la classe, devant la Mairie avec des intervenants municipaux et des parents d'élèves (venus avec leurs enfants). Madame le Maire a reçu une délégation. Au cours de cette audience, Madame le Maire a affirmé qu'elle ne changerait pas d'avis et que le débat était clos. Quand il lui a été demandé d'expliquer pourquoi elle ne tenait pas compte de la décision des Conseils d'École, elle a simplement dit qu'elle avait décidé, sans avancer d'autres arguments.
- **Grève du 18 janvier 2018** : 10 écoles fermées sur 13 : du jamais vu à Vincennes. 4 enseignants non grévistes sur 170. Madame le Maire a de nouveau reçu une délégation composée de deux représentants par école (enseignant, directeur ou parent) et de deux responsables syndicaux. Cette audience n'a pas permis de rétablir le dialogue qui, jusque là, existait à Vincennes. Lors d'une interview retransmise au 19/20 région Ile de France sur FR3 le même jour

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/emissions/jt-1920-paris-ile-de-france> madame le Maire a spécifié qu'elle représentait les parents d'élèves des écoles oubliant que ces derniers ont élus leurs représentants au sein des conseils d'école et a expliqué qu'un Maire n'est pas compétent sur le fond pour choisir les meilleurs rythmes scolaires.

Les enseignants du conseil d'école se questionnent : pourquoi ne pas se fier à l'avis des professionnels, représentants de l'éducation nationale à Vincennes

Les parents élus s'interrogent : quelle est donc l'utilité d'élire des représentants de parents d'élèves, si un sondage a davantage de valeur que les votes réalisés en Conseil d'École ?

- **Audience à la direction académique de Créteil** : une délégation d'enseignants avec leurs représentants syndicaux a été reçue par la Secrétaire générale de la direction académique et l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription : pour la délégation, personne ne peut se réjouir de la fracture entre Mairie/enseignants et parents que génère cette situation. Mme La Secrétaire Générale s'est engagée à relayer auprès de la Directrice académique les propos et les arguments de la délégation. Elle n'a cependant pas laissé entendre que la DASEN pourrait s'opposer à la décision de **madame Libert Albanel qui reste décisionnaire.**
- **Demande d'audience à la Directrice académique en présence du médiateur académique** : cela n'a pas abouti car ce n'est pas une question qui relève du médiateur.
- **Demande d'audience au préfet** de tous les directeurs de Vincennes et Maisons Alfort en présence de toutes les organisations syndicales présentes au CDEN (conseil départemental de l'Education nationale) : nous attendons la réponse du cabinet du Préfet. Cette audience vise à présenter la situation incohérente des deux communes et à demander l'application des décisions votées lors des conseils d'école.
- **Lettre ouverte d'un syndicat des enseignants au maire.** Le SE UNSA insiste sur la seule consultation officielle et règlementaire qui est celle des conseils d'école. Il interroge le Maire sur sa remise en cause de la légitimité des conseils d'école et questionne sur la faible différence entre les deux scores du sondage qui ne saurait dégager un avis contraire à celui porté par l'ensemble des conseils d'école. « Comment maintenir une crédibilité professionnelle auprès de tous, notamment auprès des familles si le 1^{er} partenaire institutionnel que vous êtes ne tient pas compte de l'avis quasi unanime des enseignants »
- **Lettre ouverte des enseignants à madame La Maire** dans le « Vincennes info » est en préparation.

7/ Les actions des parents d'élèves

Les parents favorables au retour à la semaine de 4 jours, quel que soit leur engagement associatif ont soutenu les enseignants

- par leur présence lors des manifestations et des rencontres avec madame la Maire,
- en signant la pétition,
- en envoyant des courriers à madame Libert Albanel.

L'APEV informe vouloir organiser une réunion d'information prochainement.

8/ Demandes faites à madame le Maire par l'intermédiaire de monsieur Chardon qui transmettra les demandes

- **APEV** : serait-il possible d'organiser une véritable élection, dans les écoles pour écarter les problèmes informatiques, élection précédée de débats et ainsi permettre un vote éclairé des familles ? Comment apaiser le climat dans les écoles avec la position fermée de madame Le Maire et la non reconnaissance du rôle des élus parents au Conseil d'école.
- **Enseignants** : serait-il possible d'écouter l'avis professionnel des enseignants, de prendre en compte l'expérience des professeurs ayant connu les deux types de semaines scolaires et de revenir sur une décision infondée : il est possible de se tromper et il est aussi possible de rectifier un mauvais choix.

Monsieur Chardon et madame Santos Nunes réaffirment la décision de madame Libert Albanel de maintenir son choix de rester à la semaine scolaire de 4.5 jours s'appuyant sur le sondage municipal.

La séance est levée à 20h00.

La directrice remercie l'ensemble du conseil d'école pour sa participation.

Les secrétaires de séance, Laurent Cohen et Philippe Bréant
La présidente, Florence Delcayre